

Consultation pour un rapport sur l'amiante environnemental

Objet : Réalisation d'un diagnostic amiante relatif à la protection des travailleurs contre les poussières issues des terrains amiantifères conformément à la délibération n°82 du 25 août 2010.

La province Nord envisage de réaliser des travaux de réhabilitation du système de traitement des eaux usées sur le site de l'ensemble scolaire de Ouégoa. En vertu de la délibération n°82 du 25 août 2021, nous vous consultons pour la réalisation d'un diagnostic géologique amiante environnementale.

Si notre proposition vous intéresse, vous voudrez bien nous transmettre votre meilleure proposition pour la réalisation de cette mission. Cette proposition devra comprendre en outre un engagement de votre part sur le délai de réalisation de cette étude.

Votre offre devra parvenir selon la date et les conditions de remise des offres visées ci-dessous.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.



Plan de situation



Coordonnée Lambert RGNC : 236,870 / 427,678

a) Précisions concernant les prestations

Un rapport sur l'amiante environnementale au niveau de l'emprise du projet est demandé avec une cartographie. Une note précisant les préconisations à mettre en œuvre pour les travaux de terrassement complètera ce rapport suivant le niveau de risque qui a été évalué.

b) Contenu de l'offre

Votre offre comprendra un devis à l'adresse de la Direction de l'Enseignement de la formation de l'Insertion et de la Jeunesse de la province Nord.

c) Jugement des offres

Il sera tenu compte dans le jugement des offres des critères suivants :

CRITÈRE	NOTE MAXIMALE	MÉTHODE DE NOTATION
Prix	50	$ \text{Note attribuée} = \text{note max du critère} * \frac{\text{paramètre le moins élevé parmi les candidats}}{\text{paramètre du candidat analysé}} $
Délai	50	Délai d'établissement du rapport et transmission
TOTAL NOTE	100	

d) Questions/Réponses

Pour les questions posées par les soumissionnaires, celles-ci devront être adressées sur le site de la province Nord <https://www.province-nord.nc/> où une réponse sera faite à l'ensemble des soumissionnaires.

a) Conditions de remise de l'offre

L'offre pourra être envoyé directement à l'adresse électronique générique du service instructeur constructions-publiques@province-nord.nc ; par courrier au service instructeur à la Direction de l'Aménagement et du Foncier BP41 – 98860 KONE.

Il est fortement recommandé de déposer votre offre sur le site internet de la province Nord :
<https://www.province-nord.nc/>

Votre offre devra nous parvenir, par mail ou par courrier avant le vendredi **23 mai 2025 au plus tard à 15 h 00**,

Les offres qui parviendraient après la date et l'heure indiquées ci-dessus, ne seront pas prises en compte.